



LA TONNELLERIE VICARD

VALORISE SA CHALEUR FATALE EN ÉNERGIE

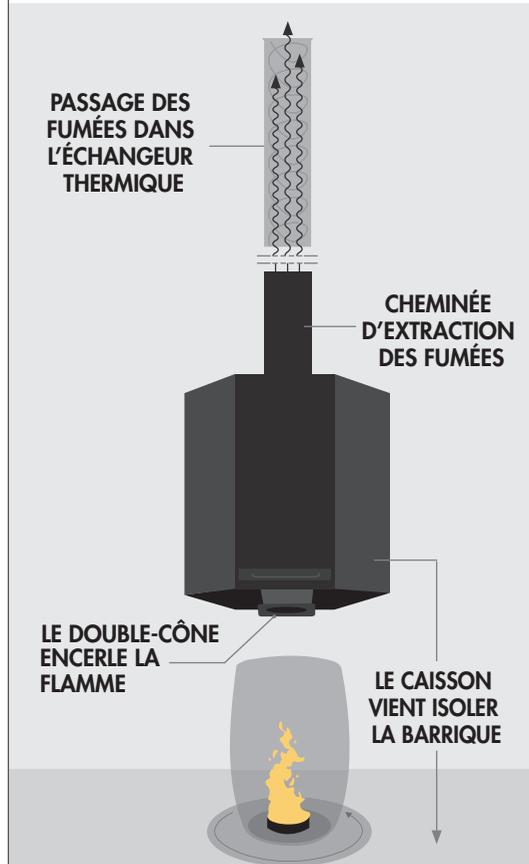
Pionnier de l'innovation, la Tonnellerie Vicard continue de révolutionner le monde de la tonnellerie à travers le perfectionnement perpétuel de ses procédés de fabrication. Dernière amélioration en date : l'installation d'une technologie de récupération de chaleur fatale.

Dans le cadre de sa politique RSE (1), la Tonnellerie Vicard souhaite allier ses caractères de performance et d'innovation à un impact positif sur la société. La réduction de son empreinte énergétique et l'utilisation contrôlée des ressources constituent l'une de ses priorités. L'entreprise a opté pour un

premier élément de réponse : la récupération de la chaleur fatale.

La chaleur fatale représente l'énergie thermique indirectement produite par un site de production qui n'a pas pour objectif initial d'être récupérée, ni valorisée. On emploie donc

CHAUFFE PAR RADIATION THERMIQUE



le terme « fatale » pour qualifier cette déperdition thermique.

Pour une entreprise comme la Tonnellerie Vicard, la mise en place d'une telle installation sur son site, lui permet de bénéficier d'une ressource thermique déjà disponible, lui offrant ainsi la possibilité d'améliorer son efficacité énergétique et de diminuer son empreinte carbone.

Valoriser les fumées

« Tout ceci est possible grâce à notre chauffe automatisée par radiation thermique », évoque Jean-Charles VICARD, Président Directeur Général de l'entreprise. Unique dans l'industrie, ce système de cuisson des barriques confinées dans des caissons équipés de cheminées d'extraction des fumées, a permis au tonnelier de mieux canaliser la chaleur et donc de la

récupérer. « Dans notre atelier, nous avons soixante foyers à disposition pour chauffer nos barriques. Les fumées générées représentaient un gros potentiel calorifique que nous devons valoriser au regard de l'importance des enjeux environnementaux actuels », explique l'entrepreneur.

Le tonnelier a réalisé en amont une étude de faisabilité avec l'ADEME (2). « Ces discussions ont abouti à la réalisation de ce projet vertueux, à la fois pour l'environnement et pour l'entreprise », poursuit le dirigeant. Des échangeurs thermiques d'une puissance de 500 Kw ont ainsi été installés dans la salle de chauffe de la tonnellerie, pour récupérer les calories contenues dans les fumées de ses cheminées. La chaleur présente dans ces conduits (130 °C en moyenne) est ainsi réutilisée pour préchauffer un réseau d'eau couvrant l'ensemble des besoins de la tonnellerie (eau chaude, vapeur, chauffage...).

Optimisation des procédés de fabrication

Selon l'entrepreneur, « grâce à ce système, nous estimons pouvoir réduire de 20 % la consommation de notre chaudière principale. Par ailleurs, nous constatons déjà un impact positif vis-à-vis de notre débit de production de vapeur ». Le tonnelier optimise ainsi davantage son procédé de fabrication des fûts et des grands contenants (cintrage, vérification d'étanchéité).

La valorisation de cette énergie ouvre par ailleurs des possibilités nouvelles d'utilisation de la vapeur. Une turbine génératrice d'électricité sera installée prochainement au sein de leur site de production à Cognac.

Le Groupe Vicard reste l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de fûts et cuves en chêne français sur-mesure. La société familiale, créée en 1925, commercialise 40 000 barriques (dont 8 000 pour le Cognac) et près de 200 grands contenants par an.

(1) Responsabilité Sociétale des Entreprises

(2) ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie